

Le petit Cambonnais

Journal municipal Juillet 2011

N° 14

**Conseils
municipaux** **2 & 3**

Containeurs **3**

Ecole **3 & 4**

**Randonnée
nocturne** **4**

Chantier jeunes **4**

La sécurité **5**

**Le frelon
asiatique** **5**

**La vie à
Cambon** **6**

Edito

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme a été close le jeudi 16 juin à 17H. Pour l'immense majorité des Cambonnais, cette information est totalement inintéressante. Alors, me direz-vous, pourquoi en parler ?

Pour deux raisons. D'abord le sujet peut paraître abscons à la plupart des habitants de la commune, parce qu'ils ne sont pas propriétaires de biens fonciers, mais c'est tout de même un sujet qui a un impact important sur leur cadre de vie - et les finances de la commune.

Ensuite parce que ce fut une véritable expérience pour toutes les personnes concernées.

Le commissaire enquêteur tout d'abord. Il venait de terminer l'enquête publique sur le PLU à Rabastens, et il pensait que l'enquête à Cambon serait tranquille. Nous l'avions averti que le nombre de pétitionnaires serait important, c'est pourquoi il a rajouté une session à l'enquête : il a fait cinq permanences au lieu des quatre habituelles. Pendant les cinq sessions, la mairie a ressemblé à la salle d'attente d'un médecin débordé.

Pour les Cambonnais qui sont venus le voir, l'expérience était novatrice. Ils ont été nombreux à nous demander pourquoi la municipalité ne les avait pas sollicités comme auparavant pour savoir quels terrains ils voulaient rendre constructibles. Les personnes qui sont venues voir le commissaire enquêteur et qui ont véritablement lu le rapport de présentation et le projet d'aménagement et de développement durable - qui expliquent et justifient le règlement graphique du PLU- se comptent sur les doigts de la main. Sans cette lecture, la fermeture de 80 hectares à la construction est difficile à comprendre.

Enfin, pour les élus que nous sommes, l'expérience fut intéressante. Nous comprenons que les personnes concernées soient déçues et veuillent absolument demander au commissaire enquêteur de retenir leurs demandes ; dans le même temps, tous les services de l'État, la Chambre d'Agriculture et le Scot ont approuvé notre PLU et nous ont félicité. Nous nous retrouvons confrontés à l'éternel problème de l'intérêt public face à l'intérêt privé.

Le commissaire enquêteur a un mois pour rendre son rapport. Ensuite le conseil municipal étudie la recevabilité des modifications proposées par le commissaire enquêteur, apporte ces changements au PLU et le dossier repart aux différents services de l'État pour validation. Nous espérons clore ce dossier urbanisme au mois d'octobre.

Heureusement, il n'y a pas que l'urbanisme dans la vie... Grâce à la motivation d'un grand nombre d'associations, les mois de mai et juin ont été exceptionnellement festifs. Fête du village, randonnée semi-nocturne, fête du CLAE, fête de l'école, fête de la musique, feu de la Saint Jean : les occasions ont été nombreuses pour se retrouver de manière conviviale. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour faire de toutes ces manifestations autant de succès.





Séance du 20 avril 2011

➤ Achat de matériel

Madame le Maire informe le conseil de l'achat d'une benne d'un montant de 320 €. Ce matériel permettra de faciliter le travail de charge, de réduire sa pénibilité et de pouvoir pénétrer sur le stade sans l'abîmer.

➤ Affectation de résultat

Après avoir voté le compte administratif 2010, il en ressort un solde de restes à réaliser d'un montant de 156 938,13€ ainsi qu'un excédent de clôture en investissement de 35 284,21€.

Il convient donc d'affecter au budget principal un résultat de 121 653,92€ en section investissement recette.

➤ Taux impôts

Pour l'année 2011, le conseil municipal vote une augmentation de 1,96% des taux des impôts qui seront appliqués de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 10,37%
Taxe foncière bâti : 21,79%
Taxe foncière non bâti : 81,05%

➤ Budgets primitifs

M. Granier présente au conseil municipal le budget primitif pour l'année 2011 de la commune et du CCAS.

BUDGET COMMUNE

Section fonctionnement

Dépenses : 1 556 121 €

Recettes : 1 556 121 €

Section investissement

Dépenses : 858 312,81 €

Recettes : 858 312,81 €

BUDGET CCAS

Section fonctionnement

Dépenses : 6 000 €

Recettes : 6 000 €

➤ Pôle public funéraire

Depuis 1998, la ville d'Albi a délégué le service extérieur des pompes funèbres à l'établissement « Pompes Funèbres de l'Albigeois » (PFA).

Notre commune a passé une convention avec les PFA afin que celles-ci puissent intervenir sur notre territoire pour y exercer l'ensemble des activités relevant du service extérieur des pompes funèbres.

Les PFA, soucieuses d'avoir un service public de qualité, ont effectué un certain nombre de travaux, notamment dans les salons funéraires, mais il serait nécessaire aujourd'hui de créer deux nouveaux salons et d'agrandir les locaux afin d'installer des espaces d'accueil des familles en deuil.

De même, il faudrait réaliser une salle de recueillement plus grande.

Par ailleurs, la ville d'Albi exerce le service public de crémation à travers un budget annexe.

Il convient de créer un nouveau crématorium qui se substituera à celui existant compte tenu des demandes de plus en plus nombreuses.

Face à ces deux enjeux, la ville d'Albi propose la création d'une Société Publique Locale dénommée « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois » (SPL).

La SPL est un nouveau type de société. Elle n'est composée que de collectivités locales et agit pour le compte des collectivités membres.

Ainsi la SPL funéraire aurait pour objet la gestion du service extérieur des pompes funèbres et la crémation. Son capital de départ sera de 800 000 € (8000 actions de 100€). La ville d'Albi, qui a délibéré sur la création de cette SPL le 4 avril

a proposé aux 24 communes qui ont une convention avec les PFA d'être membre fondateur de la SPL à hauteur de une action chacune.

Le seul fait d'être actionnaire de la SPL l'autorisera à intervenir sur le territoire de notre commune dans le cadre des missions relevant du service extérieur des pompes funèbres, à l'instar de ce que font aujourd'hui les Pompes Funèbres de l'Albigeois à travers la convention que nous avons passée avec elles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

approuve les statuts de la SPL « Pompes Funéraires Public de l'Albigeois »,

décide de souscrire à une action de la SPL,

nomme Sarah Laurens afin de représenter la commune au sein de cette SPL,

dit que les crédits seront prélevés au chapitre 26, article 261 de l'exercice en cours.

➤ CAUE

Renouvellement de l'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'année 2011.

Le montant de la cotisation est de 377,40 €, soit 0,20 € par habitant.

Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 20h30 dans la salle des conseils les :

21 juillet 2011

19 septembre 2011

20 octobre 2011



CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 23 mai 2011

➤ Lotissement *Camp Blanc*

Suite à la création du lotissement Camp Blanc, route du Lézert, le conseil décide de nommer la voie qui dessert les lots : *les Terrasses du Lézert*.

➤ Cimetière communal

L'extension du cimetière communal fait l'objet d'une demande d'ouverture d'enquête publique auprès de Madame la Préfète du Tarn, préalable à une déclaration d'utilité publique.

Pour compléter le dossier, la commune doit présenter une étude préalable ainsi qu'un plan général des travaux.

Un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général sera déposé dans le cadre du FDT (Fonds de développement territorial).

Le taux de la subvention est à hauteur de 80% du montant HT subventionnable de l'étude. Le plafond étant de 3 750 € TTC.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de constituer le dossier de demande de subvention.

➤ Lotissement *Hauts de La Borie*

Les habitants du lotissement *les Hauts de la Borie* ont demandé l'intégration de leur lotissement dans le domaine public.

Avant de procéder aux démarches de transfert de la voirie dans le domaine public, et comme la compétence voirie est transférée à la C2A, Madame le Maire souhaiterait la présence d'un responsable du service régie voirie pour constater l'état d'achèvement de la voirie du lotissement.

Suite à cette visite, après analyse des observations relevées et modifications éventuelles, les deux chemins : chemin des Alouettes et chemin des Perdrix feront l'objet d'une enquête publique en vue d'être intégrés dans le domaine public.

➤ Alarme église

Suite à la restauration de différents objets et tableaux de valeur dans l'église, il est nécessaire, avant de les mettre en place, d'installer une alarme dans l'église.

Trois devis pour la fourniture et l'installation d'une configuration de protection vol ont été demandés et analysés.

Le choix s'est porté sur le devis de l'entreprise Frezouls en raison de la solution technique apportée, pour un montant HT de 2 473.68 € + abonnement téléphonique pour transmission message 60 €/an.

➤ Terrain de tennis

Le conseil municipal a le projet de rénover le sol du court du terrain de tennis extérieur ainsi que les clôtures qui ne respectent plus les normes en vigueur. M. Lamesle propose de choisir le revêtement le mieux adapté à la fréquentation quotidienne, soit un enrobé résine. L'estimation des travaux est de 49 873 € (41 693 € pour la rénovation du court, 8 180 € pour les clôtures).

Un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général sera déposé dans le cadre du FDT : équipements sportifs et socio-éducatifs : courts de tennis.

Un dossier d'aide fédérale à la Fédération Française de Tennis sera également déposé pour cette rénovation.

Si vous souhaitez plus de détails, nous vous rappelons que les délibérations complètes des conseils municipaux sont consultables en mairie.

CONTAINEURS

Pendant la semaine du 20 au 24 juin 2011, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a installé des conteneurs enterrés au centre bourg.



Ces points d'apport volontaires vont permettre la suppression des conteneurs roulants qui défiguraient la place du village. Les habitants et les commerçants de la Place de la Mairie, les utilisateurs de la crèche, de l'école, de la salle polyvalente et de la salle omnisports seront ainsi invités à apporter les déchets aux conteneurs enterrés, puisqu'il n'y aura plus le ramassage en porte-à-porte.

ECOLE

Laurianne Rabaud, institutrice à Cambon depuis 6 ans, change d'école à la rentrée prochaine.



Que vous ont apporté les années passées à Cambon ?

L'école de Cambon est le premier poste de ma carrière. J'ai donc pu y apprendre mon métier au sein d'une équipe importante et chaleureuse. J'ai pu aussi découvrir différents niveaux puisque j'ai commencé avec les petites sections, ensuite les CM1,

RANDONNEE

puis les CM2 et pour finir un double niveau CM2 /CE2. J'ai également pu m'investir dans la gestion de la bibliothèque et la création du site internet de l'école.

Quels souvenirs garderez-vous de l'école ?

J'y ai fait de belles rencontres autant parmi mes collègues que les élèves ou les parents d'élèves. C'est un début de carrière enrichissant avec des élèves agréables et gentils.

Vous avez aussi animé le conseil municipal jeune. Que pouvez-vous nous en dire ?

C'est également une expérience très enrichissante. On peut établir des contacts privilégiés avec les enfants. C'est un vrai travail d'équipe entre la mairie, le CLAE et les enfants. Les actions proposées sont ouvertes à tous (journées des aînés, carnaval, fête de l'école) elles permettent une bonne intégration des enfants dans le village et de créer du lien entre les habitants du village.

Pourquoi partez-vous ?

J'ai envie de découvrir d'autres façons de travailler et d'autres publics. Je suis nommée à Blaye les Mines pour un 1/2 poste dans une école et un 1/2 poste dans une SEGPA (Section d'Enseignement Générale et Professionnel Adapté).

Je suis très contente de cette mutation, mais je pars de Cambon avec un petit pincement au cœur et de très bons souvenirs.

Au revoir Laurianne, bonne continuation dans votre carrière et merci pour votre investissement dans notre commune.

Relayée par la *Gazette des associations* et le bouche-à-oreille, la randonnée semi nocturne du 14 Juin, organisée par *Cambon Aventure*, fut un réel succès.

Ce sont quelques 130 personnes qui s'étaient donné rendez-vous, au soir du 14 Juin, quartier de la Fourestole, pour participer à une randonnée dans la campagne environnante, pour marquer de manière sympathique et festive les vingt ans d'existence de l'association.



Quelques haltes, dans le cadre splendide de notre campagne, donnaient, de temps à autre, l'occasion de regrouper les participants dont la file s'étirait sur plusieurs centaines de mètres, en même temps que de permettre aux retardataires de reprendre leur souffle.

C'est trois heures plus tard, à la nuit tombée, que se fit l'arrivée de cette sympathique ballade clôturée par une collation offerte Place du village.



CHANTIER JEUNES

Un groupe particulièrement dynamique de jeunes de Cambon a manié brouettes, pelles et arrosoirs pendant les vacances de printemps, tout cela avec motivation et énergie.



Il a fallu ratisser, niveler, arroser, aller chercher l'eau au ruisseau sous le soleil généreux d'avril, mais tous étaient très investis dans la réalisation du terrain de bosses, avec à sa tête Nicolas Cambon (qui participera à l'Urban Festival au mois d'août à Albi). Les douze jeunes ont su apporter au groupe l'entente et le dynamisme qu'il fallait pour mener à bien cette initiative pendant toute la durée des travaux.



Ce projet a été réalisé par le centre de loisirs avec la participation de la CAF. "Le chantier loisirs jeunes" remercie les établissements Couzi qui ont prêté leurs locaux pour stocker le matériel, ainsi que la mairie qui a œuvré au départ pour le gros des travaux. Un grand merci est adressé à ces douze ados qui vont être récompensés par un stage de BMX plus une sortie « paint ball » à Cahuzac-sur-Vère. -4-

L'été arrive, les enfants jouent et l'on part en vacances. À ce propos, deux petits rappels parmi bien d'autres...

La route fait chaque année encore trop d'accidents, ne donnons pas raison aux statistiques !

Le beau temps et les vacances incitent nos enfants à bouger et à sortir, c'est normal et de leur âge. La plupart de leurs escapades se font à vélo.

C'est le moment d'appeler leur attention sur quelques règles essentielles de sécurité comme tenir sa droite, ne pas zigzaguer, respecter les priorités ou s'arrêter aux stops.



Certes la rue est un lieu public mais pas un terrain de jeu, elle est réservée à la circulation, sans distinction de véhicules ni d'âge ; c'est pourquoi ceux de nos enfants qui l'empruntent se doivent de respecter au minimum quelques règles élémentaires (et non moins essentielles) de sécurité...

Les périodes de vacances, les absences de longues durées, représentent des périodes propices aux cambriolages.

Vous pouvez signaler toute longue absence à la gendarmerie de Villefranche d'Albigeois pour inclure votre domicile dans les rondes de leurs services. Pour aviser la gendarmerie vous pouvez remplir un coupon disponible en mairie ou téléphoner directement à la gendarmerie.



Pour faire échec à cette délinquance, vous pouvez aussi : signaler la présence ou le passage de personnes ou de véhicules suspects (démarchage à domicile, présence suspecte à proximité d'une habitation...)

relever, si possible discrètement, le numéro d'immatriculation du véhicule, la marque, la couleur, le signalement des occupants...

Dans le cas de démarchage à domicile, ne laisser entrer personne, ne pas répondre aux questions posées.



En un mot n'hésitez pas à appeler la Gendarmerie pour signaler tout fait qui vous paraîtra anormal en faisant le **17** ou le **05.63.79.26.15**.

Votre anonymat sera respecté.

Nous l'avions déjà évoqué en avril 2009, nous avons un hôte indésirable et féroce dans nos campagnes puisqu'il pille les ruches et dévore les abeilles : le frelon asiatique.

De nombreux Cambonnais nous ayant informé de l'existence de nids dans leurs jardins, nous tenons à vous alerter sur la gravité du sujet.

Ce prédateur semble, jusqu'à présent, ne pas avoir beaucoup d'ennemis naturels, il se multiplie très rapidement.

C'est la raison pour laquelle la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDEC Midi-Pyrénées), a mis en place une campagne de localisation et de destruction des nids de cet insecte particulièrement nuisible.

Le frelon asiatique est facilement distinguable du frelon européen, par sa taille et sa couleur caractéristique. L'adulte mesure environ 30 mm de long ; son thorax est brun foncé. Seul le 4^{ème} segment de l'abdomen porte une large bande jaune orangé.



Les ouvrières façonnent un nid en forme de sphère dépassant souvent 40 cm de diamètre.

Aussi nous demandons aux Cambonnais qui apercevraient un nid au cours de leurs sorties champêtres, **de bien vouloir le signaler en mairie** où nous tenons un inventaire des nids repérés qui sera communiqué à la FREDEC chargée de les détruire.



Offre d'emploi

La commune de Cambon recherche pour l'année scolaire 2011-2012 une personne libre entre 12H et 14H pour le service en salle à la cantine. Le contrat serait de 10 H / semaine, en dehors des vacances scolaires.

Fête école

Des courses en arrière, des pêches aux canards, des tirs au pistolet à eau, des sauts, etc...Ce sont une partie des activités, proposées par l'APE, le CLAE et le conseil municipal jeune. Cette journée toujours très attendue par les enfants de l'école a été un vrai succès.



Travaux rte de Mouzieys

La route de Mouzieys a été le théâtre de travaux lourds liés au changement de la canalisation d'eau potable entre le château d'eau et le centre bourg. Le château d'eau lui-même a été l'objet de contrôles et de réfections.

En parallèle, le syndicat d'électrification du Tarn (SDET) a renforcé le réseau électrique jusqu'à Purris, enfoui les lignes électriques entre le château d'eau et le carrefour 'côte des écoliers'.

Merci à tous les habitants pour leur patience.

Fête musique

Cambon a fêté la musique dimanche 19 juin avec 2 chœurs (Educchoeur, los Cançonnaires) qui se sont produits à l'église St Pierre suivis de 2 groupes (Sitting Bull, Blooming Traczir) sur la place du village. Merci à tous ces artistes qui ont enchanté le public par la qualité et la diversité des prestations.



Info canicule

Si vous êtes une personne âgée ou isolée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. En cas de déclenchement de l'alerte par le Préfet, ce registre permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Vous pouvez consulter la météo sur le site internet de la mairie : www.cambondalbi.fr ou composer le 0 800 06 66 66 (appel gratuit).

Baptême civil

Le sextidi 20 Thermidor de l'an 218, un baptême civil a été célébré à la mairie. Le Baptême Civil est destiné à faire entrer un enfant, dans la Communauté Républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République. La notion de Baptême Républicain, comme l'Arbre de la Liberté, remonte à la Révolution Française. Le Baptême Républicain fut institué par Décret en date du 20 Prairial An 2.

Horaires de mairie

Pendant les mois de juillet et août, **la mairie sera fermée le samedi matin.**

Fêtes du village

Affluence record à la fête du village les 20, 21 & 22 mai ainsi qu'au feu de la St Jean le 24 juin. Il faut souligner le travail et la mobilisation des membres du comité des fêtes qui permettent à tous de partager des moments de détente et de convivialité.



Bassins de rétention

Les habitants de Maillol et de la Combe ont suivi avec attention les travaux de réhabilitation des bassins de rétention d'eau sur leurs secteurs. Ces bassins ont été réaménagés, les cheminements de l'eau d'orage ont été refaits pour mieux drainer et supprimer les eaux stagnantes, dans le but d'en faire des lieux de convivialité.

Les plantations ont été remises à l'automne en raison de la sécheresse depuis début mai.



Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00 - Fax. 05 63 53 03 56 - Email : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Site Internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens - Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Juillet 2011 - Tirage : 780 exemplaires

